



Le coordonnateur de l'agence Ecofin Cameroun, Aboudi Ottou, a été convoqué ce 10 octobre 2023 à la police judiciaire suite à une plainte d'un chef d'entreprise l'accusant de manipulation de l'opinion.

Des accusations sont considérées comme fallacieuses et viennent aggraver la situation de la liberté de la presse au Cameroun. Aboudi Ottou s'est présenté à la convocation en présence de ses avocats et a été auditionné pendant près de deux heures. À la fin de l'audition, il est ressorti libre, mais l'enquête se poursuit.

« J'ai déféré ce matin à une convocation de la Direction de la police judiciaire. À la suite d'une plainte de AWANA Ateba Henri, PDG de Enangue Holding Sarl. Ce dernier me reproche en gros d'avoir manipulé l'opinion nationale et internationale et d'avoir mis à mal les relations diplomatiques entre le Cameroun et la Russie à la suite de l'article ci-dessous. Mon audition qui a duré près de deux heures (entre 11 heures et 13 heures) a été menée dans une ambiance cordiale. L'essentiel de l'interrogatoire visait à savoir qui à « commander » mon article et auprès de qui j'ai obtenu mes informations. Vous pouvez deviner les réponses que j'ai apportées à ces questions. À la fin de l'audition, je suis reparti libre. .. L'enquête se poursuit. J'espère continuer de bénéficier de votre solidarité. Infiniment merci à tous ! », a-t-il écrit.

Cette convocation s'inscrit dans un contexte d'intimidation quasi-systématique envers les journalistes au Cameroun. Depuis le début de l'année, au moins deux journalistes ont été assassinés dans des conditions troubles, et de nombreux autres ont été convoqués à la police pour des motifs fallacieux. Le classement de Reporters sans frontières sur la liberté de la presse place le Cameroun au 138e rang mondial, avec une baisse de près de 20 places par rapport à l'année précédente.